

24 avril 2019

Situation mensuelle monétaire de la Banque de France – Mars 2019 (a)

(encours fin de mois en milliards d'euros)

	Déc. 15	Déc. 16	Déc. 17	Mars 18	Déc. 18	Mars 19
Actif						
France métropolitaine	321,1	441,9	627,4	651,0	675,8	694,0
Crédits	140,6	107,1	149,5	155,7	142,6	157,7
IFM (b)	140,4	106,9	149,4	155,5	142,4	157,6
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Titres de créances détenus	180,4	334,7	477,5	495,0	533,0	535,9
IFM	50,2	57,4	72,1	74,1	76,8	77,2
Administrations publiques	130,2	261,7	363,3	373,3	398,7	400,9
Autres secteurs	0,0	15,7	42,1	47,6	57,5	57,9
Actions et autres participations	0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3
Autres pays de la zone euro (b)	103,1	116,6	143,4	111,2	107,2	104,1
Reste du monde (b)	98,0	90,6	91,0	93,8	114,9	108,1
Avoirs en or	76,2	86,0	84,7	84,3	87,8	90,6
Non ventilé par zone géographique (c)	116,1	115,4	113,1	110,6	106,4	107,6
Total	714,5	850,6	1 059,7	1 050,8	1 092,1	1 104,3
Passif						
Dépôts – France métropolitaine	239,0	353,4	526,7	461,2	550,8	526,9
IFM	222,9	339,0	500,9	415,3	514,7	478,7
Administrations publiques	13,9	13,9	25,2	45,0	35,4	47,6
Autres secteurs	2,2	0,6	0,6	0,8	0,7	0,7
Dépôts – Autres pays de la zone euro	29,3	13,8	31,0	94,9	17,3	51,5
Dépôts – Reste du monde	110,0	123,3	140,0	135,2	144,4	142,4
Non ventilé par zone géographique	336,2	360,1	361,9	359,5	379,5	383,5
Billets et pièces en circulation (d)	204,0	212,0	220,4	219,4	231,7	231,9
dont pièces	3,2	3,3	3,5	3,5	3,6	3,6
Titres de créance émis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital, réserves et comptes de réévaluation	110,9	124,1	118,8	113,8	125,6	125,0
Autres	21,3	23,9	22,7	26,3	22,2	26,6
Total	714,5	850,6	1 059,7	1 050,8	1 092,1	1 104,3

(a) Ces statistiques, établies dans le cadre de l'élaboration du bilan des institutions financières monétaires (règlement BCE/2013/33), font apparaître, avec le bilan comptable annuel, des différences de présentation et de périmètre. Ainsi, bien que les pièces en circulation ne constituent pas un élément du passif des IFM de l'Union monétaire, mais un élément du passif des administrations publiques, leur montant est inclus dans les agrégats monétaires et doit figurer dans le poste "billets et pièces en circulation". La contrepartie de cet élément du passif est une créance sur le Trésor, incluse dans les "autres actifs" (ici sous la rubrique "Non ventilé par zone géographique").

Le total du bilan comptable à fin 2018 rendu public en mars 2019 (1 088,2 mds) peut être obtenu en déduisant du total de la situation mensuelle monétaire à fin décembre 2018 (1 092,1 mds) : les pièces (3,6 mds) ainsi que les éléments liés au décalage comptable entre la situation établie dans les premiers jours de janvier 2019 et le bilan comptable, qui intègre les écritures d'arrêté (0,3 md).

(b) Ce montant intègre notamment les encours des opérations de marché.

(c) Y compris l'ajustement lié au mode de comptabilisation des billets en euro au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002.

(d) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

Source : Banque de France

